



## Retour sur le CSE SSG juillet 2023

Cotée en Bourse, notre société est entrée en « **quiet period** » au mois de Juillet. Ce qui veut dire que très peu d'informations économiques sont données en séance du CSE SSG.

Les seuls éléments qui nous sont fournis concernent :

- Les effectifs qui se maintiennent à 13.366 salariés,
- Le taux d'intercontrat en légère baisse : 3,7% des effectifs mais toujours supérieur à la norme de 2,5% et maintien de la sous-traitance à 11,2% des jours produits malgré la volonté de la réduire.
- Niveau recrutement : réduction des objectifs.

## Consultation sur la Situation Economique 2022 :

Pour une fois, les élus syndicalistes (CFDT/Avenir/CGT/Solidaires) ont retrouvé un brin d'intelligence en votant avec S3i/Traid Union/CFE-CGC l'avis concernant la situation économique 2022 de l'entreprise, avec, pour une fois, un vote unanime sur le texte suivant :

« La richesse produite par l'entreprise devrait donner lieu à une politique de distribution plus équitable et tendre vers un équilibre entre volonté de croissance externe, distribution du dividende et politique salariale, par exemple le plan LTI (150 salariés avec 11M€) versus Weshare (10 M€ pour plusieurs dizaines de milliers de salariés).

Le compte n'y est pas et nous constatons que malheureusement un fossé s'est creusé d'année en année au profit de l'actionnaire et au détriment des salariés.

En conséquence, et malgré des indicateurs financiers solides pour l'année 2022, le CSEE Sopra Steria Group rend un avis négatif sur la situation économique et financière de l'entreprise en raison de :

- la politique de distribution des bénéfices majoritairement à destination du management,
- l'absence d'accord de participation dérogatoire,
- une prise en compte insuffisante de la situation inflationniste sur la rémunération de l'ensemble des salariés. »

## 25/07 CSE Extra : Réorganisation Pôle France et Real Estate

Comme souvent l'été, c'est la période des projets importants passés en catimini, le CSE a été convoqué à une réunion extraordinaire informant d'une réorganisation en janvier 2023 du Pôle France et de Real Estate.

La note remise étant absente de toute information sur les conséquences sociales et sur l'intérêt économique / financier de cette réorganisation qui n'avance aucun élément chiffré. Le CSE a voté une expertise !

La consultation et l'avis du CSE auront lieu à la réunion de fin octobre prochain.

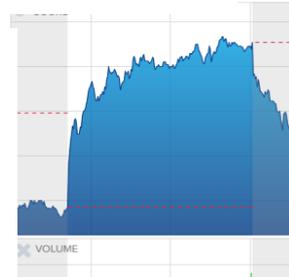
**Nous vous tiendrons informé car il nous semble que les impacts seront importants pour les salariés !**

## S3i sera omniprésent sur tous les sites SSG en Septembre/Octobre !

**Les élections, c'est dans 95 jours : découvrez dans notre com. syndicale, pourquoi il faut devenir candidat(e) S3i !**

## Suite de la « quiet period » avec les résultats boursiers

Des bons résultats affichés par la direction qui présagent des retombées financières pour les salariés l'année prochaine ? **A suivre dans notre**



## communication syndicale de septembre.

En attendant, le cours Sopra Steria fait le yoyo avec une belle retombée du soufflé en dessous de 200 € du cours de bourse dès le lendemain de l'annonce des résultats.

Malheureusement aucune vraie décision quant à l'amélioration de l'indicateur reconnaissance. La direction indique qu'elle le fait au travers des CRH, des plans Weshare, de l'augmentation des IK. Comme d'habitude, nous élus S3i, indiquons que ces actions ne touchent qu'une petite partie des salariés et pas l'intégralité et qu'il est nécessaire d'avoir une vraie politique de rémunération et de reconnaissance du travail.

**Bonnes  
vacances !**

Prenez des forces...



Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.S3i-france.com>

Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www.S3i-france.com/nous-contacter>  
Pour nous contacter : [contact@S3i-france.com](mailto:contact@S3i-france.com)

## Activités Sociales et Culturelles Paris

- Un arbre de Noël au Cirque Phénix / les étoiles du cirque de Pékin, le dimanche 26 novembre 2023 à 13h30,
- Une Soirée Adultes/conjoints au Paradis Latin privatisé le vendredi 8 décembre soir : 600 places
- 2 x 80 € de chèques cultures subventionnées à 50% (2<sup>ème</sup> commande mi-septembre à mi- octobre).

**Demandez les ASC en région à vos élus locaux !**